

L'année N correspond à l'année à approuver

SARL Cabinet TAPISSIER

33 rue Delaâge B.P. 75145
49051 ANGERS CEDEX 02
Tel.: 02 41 88 14 55 Fax: 02 41 86 02 40

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES

ANGERS, le 06 Février 2013

- 3 -
14:42:48
bre

ANNEXE 2

Compte de gestion general de l'exercice clos realise (N) du 01/01/2012 au 31/12/2012
Et budget previsionnel de l'exercice (N+2) du 01/01/2014 au 31/12/2014

	N - 1	N	N	N + 1	N + 2		N - 1	N	N	N + 1	N + 2
CHARGES POUR OPERATIONS COURANTES	Pour approbation des comptes			Pour le vote du budget		PRODUITS POUR OPERATIONS COURANTES	Pour approbation des comptes			Pour le vote du budget	
	Ex.Précédent approuvé	Ex.Clos Budget voté	Ex.Clos Réalisé a approuver	Budget Prévisionnel en cours voté	Budget Prévisionnel a voter		Ex.Précédent approuvé	Ex.Clos Budget voté	Ex.Clos Réalisé a approuver	Budget Prévisionnel en cours voté	Budget Prévisionnel a voter
60 Achats de matières et fournitures						701 Provisions sur opérations courantes					
601 Eau	387.74	500.00	455.68	500.00	500.00		3558.34		3553.38		
602 Electricité	56.54	60.00	52.76	60.00	60.00						
61 Services extérieurs						Charges totales réelles de l'exercice					
615 Entretien et petites réparations	784.81	950.00	1205.05	1300.00	1300.00						
616 Primes d'assurances	253.91	285.00	268.52	295.00	300.00						
62 Frais d'administration et honoraires						Sous-total					
6211 Rémunération du syndic	1520.00	1558.00	1558.00	1590.00	1635.00		3558.34	0.00	3553.38	0.00	0.00
6212 Débours	92.92	100.00	0.00	100.00	100.00						
6213 Frais postaux	92.27	100.00	73.22	100.00	100.00						
Sous-total	3188.19	3553.00	3613.23	3945.00	3995.00	Sous-total	3558.34	0.00	3553.38	0.00	0.00
Solde (excédent s/opérations courantes affecté aux copropriétaires)	370.15					Solde (insuffisance s/opérations courantes affectée aux copropriétaires)			59.85		
Total I	3558.34	3553.00	3613.23	3945.00	3995.00	Total I	3558.34		3613.23	0.00	0.00
CHARGES POUR TRAVAUX ET AUTRES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES						PRODUITS POUR TRAVAUX ET AUTRES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES					
671 Travaux décidés par l'assemblée générale	0.00	0.00	516.32			Solde (insuffisance)			516.32		
Solde (excédent)			516.32			Total II			516.32		
Total II			516.32			Total II			516.32		

Total des appels de fonds adressés pour assumer les charges courantes

Charges totales des travaux ou opérations exceptionnelles réelles de l'exercice

Si le solde est de ce côté, la copropriété à un **excédent** les travaux ou opérations exceptionnelles qu'il faut répartir auprès des copropriétaires

Si le solde est de ce côté, la copropriété à un **excédent** sur les charges courantes qu'il faut restituer auprès des copropriétaires

Si le solde est de ce côté, la copropriété à un **déficit** sur les charges courantes qu'il faut appeler auprès des copropriétaires

Si le solde est de ce côté, la copropriété à un **déficit** sur les charges courantes qu'il faut restituer auprès des copropriétaires